

aux besoins et que nous ferons tout notre possible, aux termes de notre programme relatif aux parcs nationaux, pour répondre à la demande croissante d'installations de ce genre.

Plusieurs honorables députés ont parlé du parc Garibaldi et ont proposé que la direction des parcs nationaux du gouvernement fédéral intervienne et aménage cet endroit qu'on considère comme fort convenable pour un parc national. Tout ce que je peux dire, monsieur le président, c'est que deux ans se sont écoulés depuis que le présent gouvernement a fait son offre. L'une des conditions fondamentales à l'aménagement d'un nouveau parc national, c'est que le gouvernement provincial fasse les premiers pas et indique qu'il est disposé à fournir une région convenable, qui répond à toutes les conditions d'un parc national, et à la céder aux autorités fédérales libre de toute servitude. Je puis assurer aux honorables députés qui se sont faits les ardents avocats du parc Garibaldi que nous serons heureux d'accueillir une démarche du gouvernement provincial; à vrai dire, nous avons encouragé cette démarche. Malheureusement, nos instances sont restées sans réponse.

M. Winch: Vous n'avez reçu aucune réponse en deux ans?

L'hon. M. Dinsdale: Aucune réponse en deux ans. Permettez-moi d'ajouter cette observation positive, monsieur le président. Nous espérons que l'un des résultats pratiques de la conférence des ressources pour l'avenir qui aura lieu à Montréal en octobre prochain sera une liaison plus étroite entre les autorités fédérales et provinciales pour ce qui est des besoins d'ordre récréatif. L'un des sujets qui seront étudiés à la conférence est celui des régions de récréation et j'ai bien confiance que grâce à l'esprit de collaboration qui s'est manifesté lors de la préparation de la conférence, nous pourrions présenter une politique qui réglera d'une façon générale la situation que tant d'honorables députés ont exposée au sujet des parcs.

Considérons brièvement une ou deux des questions précises qui ont été soulevées ici aujourd'hui. Et tout d'abord la demande du député de Vancouver-Est à propos du parc de Windemere. La Direction a étudié la question du parc de Windemere. Nous avions espéré qu'elle serait mise à l'étude par la Commission des lieux et monuments historiques à la réunion du mois de mai. Malheureusement, nous n'avons pas reçu les renseignements voulus du major Matthews, de sorte qu'il faudra remettre la question à la prochaine réunion de la Commission.

M. Winch: Les renseignements nécessaires pourraient vous être remis immédiatement.

L'hon. M. Dinsdale: Nous ne pouvons rien faire avant d'avoir les renseignements. Malheureusement, j'apprends qu'ils ne nous ont pas été envoyés, et la Commission a un ordre du jour très chargé pour sa réunion du 23 mai, comme on peut l'imaginer par les nombreuses suggestions qui ont été formulées ici cet après-midi.

Le député de Marquette a parlé du Fort Ellice. Il est situé près de ma circonscription. Je le connais; il fait partie d'une série de comptoirs érigés pour le commerce des fourrures à travers le pays. Je dois dire au député que les noms de dix forts ont été soumis à la Commission des lieux et monuments historiques, et que nous leur accordons une place prioritaire. Nous connaissons leur importance historique.

Nous avons des nouvelles encourageantes pour le député d'Halifax. J'ai appris qu'on a obtenu un ancien canon. Pour résoudre la petite difficulté qu'il a mentionnée, il reste à trouver le moyen de faire fonctionner le canon d'une façon authentique tout en assurant la sécurité. Le problème est à l'étude.

Le député se réjouira aussi d'apprendre que l'horloge restaurée sera dévoilée au cours de la visite qui aura lieu dans les provinces Maritimes aussitôt après la session.

L'hon. M. Pickersgill: Le ministre nous dirait-il s'il s'agit d'un canon long ou d'un canon court?

L'hon. M. Dinsdale: Eh bien, je pense que c'est un compromis, comme devrait l'être toute bonne solution politique. Je pense que c'est un compromis à cet égard.

Je dois m'excuser auprès du député de Lisgar pour n'avoir pas répondu à ses demandes en faveur de la maison Nellie McClung. C'est un des lieux historiques qui devront être considérés par la Commission. Je ne suis pas en mesure de dire s'il est d'une portée nationale, mais je remercie le député d'avoir signalé la chose au comité.

Le député de Medicine-Hat a parlé brièvement des musées. C'est encore une chose qui suscite de plus en plus d'intérêt de nos jours. Il a parlé de conserver des instruments aratoires des époques anciennes. J'ai le plaisir de lui apprendre que le ministère de l'Agriculture s'intéresse à la question. On me dit qu'un musée d'agriculture sera ouvert en Alberta au cours de l'été qui vient.

Le député de Saskatoon a parlé de Waskesiu, un de nos excellents parcs nationaux dans les provinces des Prairies. Je vais lui donner brièvement quelques renseignements sur une ou deux choses qui se sont passées au parc national de Waskesiu. Nous sommes en train d'y exécuter un important programme de réaménagement. L'été dernier, nous avons fait installer des égouts et des conduites